

## CPEV : La loi votée par le Grand Conseil vaudois

Comme vous avez pu le lire sur notre site ou dans la presse, le Grand Conseil a accepté la loi relative à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) ainsi que son décret financier. Trois modifications majeures ont été votées par le Parlement : l'art. 18 relatif à la composition de l'assemblée de délégués des assurés indique que les commissions du personnel pourront dorénavant être représentées aux côtés des associations faitières reconnues ; l'art. 24 exige que l'Etat ne mette pas d'argent supplémentaire tant que le conseil d'administration n'a pas modifié les prestations (salaire carrière et augmentation de l'âge de la retraite) ; l'art. 3 du décret concernant le financement sur la rente-pont AVS dans lequel on mentionne que l'Etat paiera la rente uniquement si la Caisse n'en a pas les moyens.

La FSF prend acte du vote final du Grand Conseil vaudois, adoptant la nouvelle Loi sur la CPEV et le décret financier lié de 1 milliard 440 millions, utile à atteindre les objectifs fixés par la Loi fédérale.

Elle déplore cependant le fait que l'amendement au projet de Loi, relatif à la rente-pont AVS, rende moins solide l'avenir de la Caisse.

La FSF agira désormais de manière active afin que soient respectés les éléments déclinés dans la Convention qu'elle a signée avec le Conseil d'Etat, mais qui sont de la responsabilité du Conseil d'administration de la Caisse.

## Assemblée des délégué-e-s FSF



Le mercredi 5 juin 2013 a eu lieu l'Assemblée des délégué-e-s de la FSF. Dans une excellente ambiance, elle a notamment accepté le rapport d'activités du bureau exécutif et de ses 19 associations. Pour lire le rapport d'activités et voir les photos de ce moment qui a permis de resserrer les liens, une seule adresse : [www.fsf-vd.ch](http://www.fsf-vd.ch).

## Commission d'évaluation des fonctions

Une nouvelle rencontre entre la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines (DCERH) et les associations faitières a eu lieu afin d'avancer sur le dossier de la commission d'évaluation des fonctions. Seule la FSF avait proposé des amendements au projet de règlement qui avait été proposé en décembre 2012. C'est avec satisfaction que la FSF apprend la volonté de la DCERH de mettre en vigueur cette commission dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Davantage informations sur ce dossier cet automne.

*Gregory Durand, SG FSF*

## Assises Chaîne pénale – Huis clos

Un aréopage de professionnels et de députés se sont retrouvés à l'occasion des assises de la chaîne pénale qui ont eu lieu les 20 et 21 juin dernier au palais de Rumine à Lausanne. Une rencontre qui n'a pas soulevé l'enthousiasme, un huis clos d'experts... Après deux jours de débats et quatre ateliers, l'idée maîtresse qui émerge de ces assises est de regrouper en un seul et même Département justice et police, réunissant ainsi toute la chaîne pénale.

Toujours est-il qu'au bout de cette fameuse chaîne, le personnel du Service pénitentiaire est mis à rude épreuve avec une surpopulation carcérale endémique. Pour l'Association vaudoise des agents pénitentiaires (AVAP) qui se trouve à l'épicentre de cette problématique, les assises étaient une opportunité pour mieux cerner les enjeux en la matière. D'ores et déjà, le gouvernement a entendu les préoccupations de l'AVAP. A suivre...

## Rencontre, le Conseil d'Etat innove

Réunir une quarantaine de responsables syndicaux des faitières du canton de Vaud lors d'une conférence-débat avec pour thème la libre circulation, le Conseil d'Etat a ainsi innové en matière d'agora sociale le 29 mai dernier au palais de l'Elysée. Deux conférenciers ont exposé les problématiques liées aux flux migratoires. Un vaste sujet qui restera d'actualité dans les années à venir, notamment face au dumping salarial qu'il engendre, particulièrement dans le secteur de la construction. Le Conseil d'Etat souhaite poursuivre ce type de rencontre, permettant ainsi de nouer des liens moins formels et plus étroits entre les acteurs sociaux du canton. Cette première a séduit l'ensemble des participants, le gouvernement renouvellera sans doute l'expérience en 2014.

*Cyrille Perret, SG FSF*